

L'Arbitrage commercial suisse s'adapte pour être plus concurrentiel

Sur Epaper.pme.ch le 30 juin 2021

Voir

pièce

jointe

Depuis début juin, il a été décidé de regrouper sous une même enseigne l'Association suisse de l'arbitrage (ASA), qui compte 1000 membres et spécialistes, et la SCAI, institution créée en 2011 par les Chambres de commerce suisses, relate L'Agefi.

Ensemble, les deux instances ont créé le Swiss Arbitration Center, qui sera établi à Genève et à Zurich dont l'administrateur sera **Vincent Subilia, directeur de la CCIG**. Son objectif principal consiste à repositionner la Suisse comme place de référence en matière d'arbitrage international. Pionnière de l'arbitrage, Genève est aujourd'hui dépassée par Londres, Singapour, Hongkong et Paris. L'an dernier, la Suisse a géré 83 dossiers d'arbitrage, dont 83% étaient des cas internationaux, pour une valeur litigieuse moyenne de 12 millions de francs (et environ 1 milliard de francs au total). Depuis le 1er juin, les nouvelles Swiss Rules offrent notamment plus d'autonomie aux parties pour organiser l'arbitrage et des réductions de coûts pour démocratiser l'arbitrage pour les PME.